



VOIRIE COMMUNALE

1

VALLON
PONT
D'ARC

NOTICE EXPLICATIVE



10 rue Condorcet - 26100 Romans-sur Isère
Tél : 04 75 72 42 00 - Fax : 04 75 72 48 61
Courriel : contact@beaur.fr - Site : www.beaur.fr

5.19.129

Jan.
2020

SOMMAIRE

1. PREAMBULE.....	3
2. DECLASSEMENT d'une partie du Chemin de La Celle	5
2.1. Situation actuelle	5
2.2. Modification de l'emprise	8
3. DEROULEMENT ET INTERET DE LA PROCEDURE.....	11

1.

PREAMBULE

La codification des textes relatifs à la voirie routière résulte de deux textes : la loi n°89.413 du 22 juin 1989 (JO 24 juin 1989) pour la partie législative et le décret n°89.631 du 4 septembre 1989 (JO 8 septembre 1989) pour la partie réglementaire.

Doivent également être pris en compte les textes suivants :

- la loi n°2004-1343 du 09/12/2004 et notamment son article 62 et le décret n° 2005.361 du 13/04/2005 relatifs aux modifications des procédures de classement et déclassement des voies ;
- la loi n° 2005-809 du 20/07/2005 a modifié l'article L141-3 du code de la voirie routière ;
- la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 article 242.

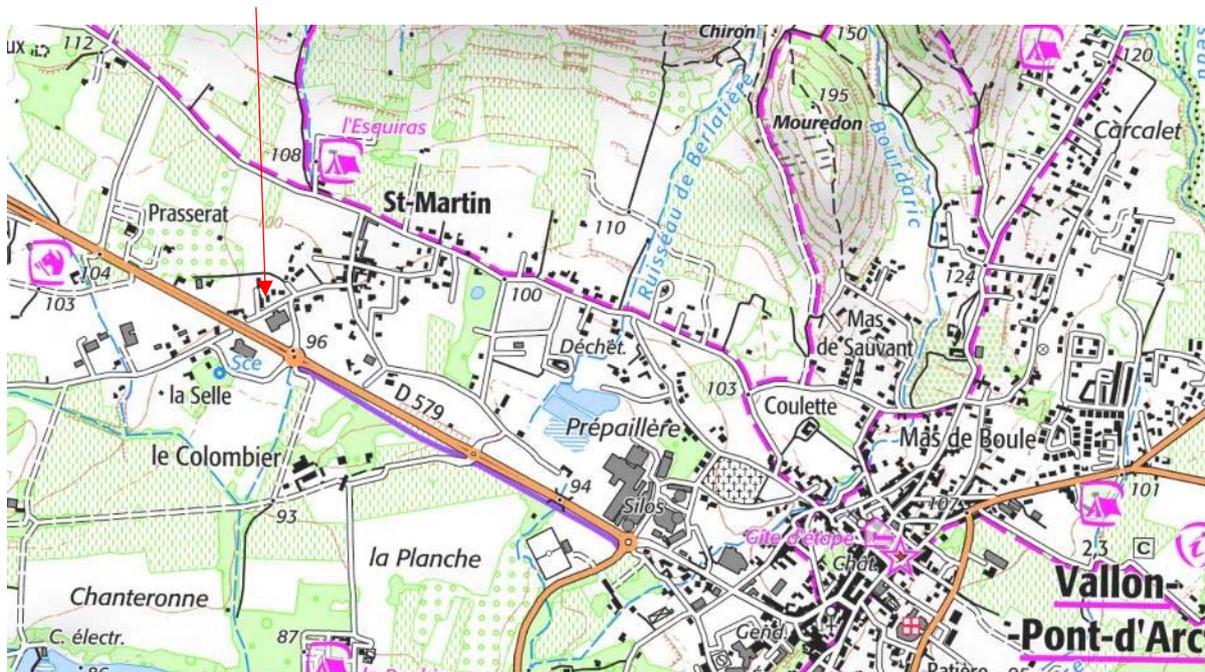
Le titre III du Code de la voirie Routière relatif à la voirie départementale a, en outre, été considérablement modifié par le décret n° 93.1133 du 22 septembre 1993.

2.

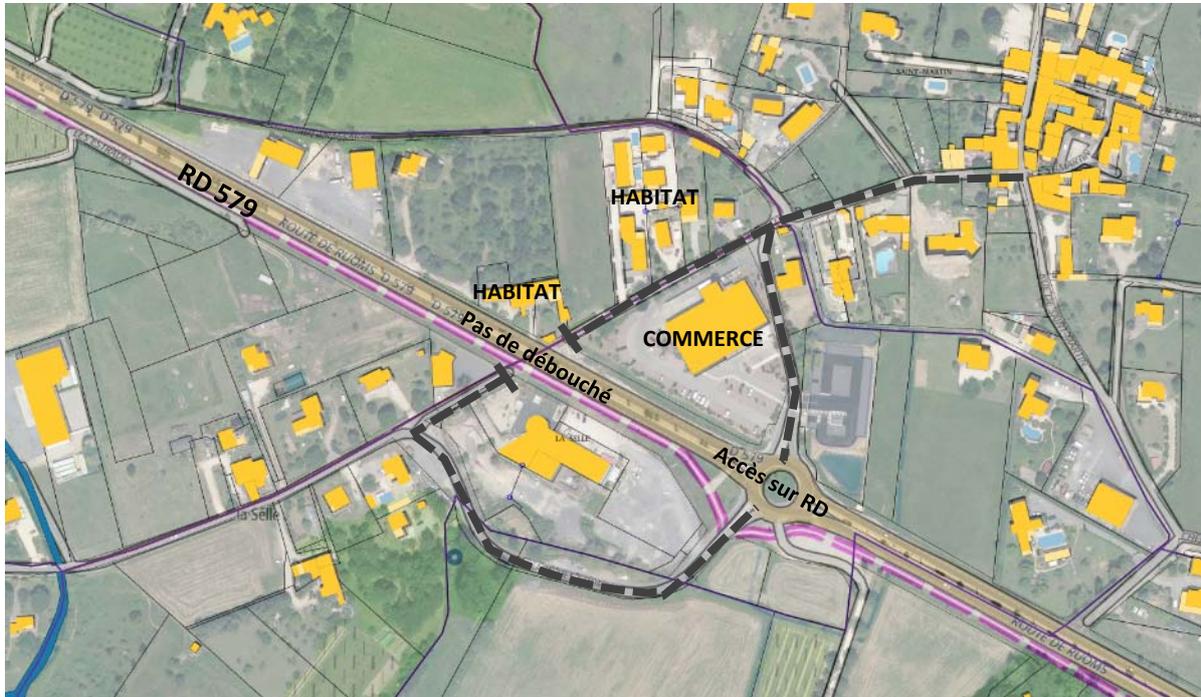
DECLASSEMENT D'UNE PARTIE DU CHEMIN DE LA CELLE

2.1. Situation actuelle

Le chemin de la Celle se situe à l'ouest du village, au nord de la RD 579. Ce chemin ne débouche plus sur la RD 579 depuis plusieurs années. Les accès à la RD ont été fermés pour raison de sécurité lors de la construction du carrefour giratoire situé à une centaine de mètres.



Vue aérienne de la situation actuelle



Vues sur le chemin de la Celle depuis la RD 579



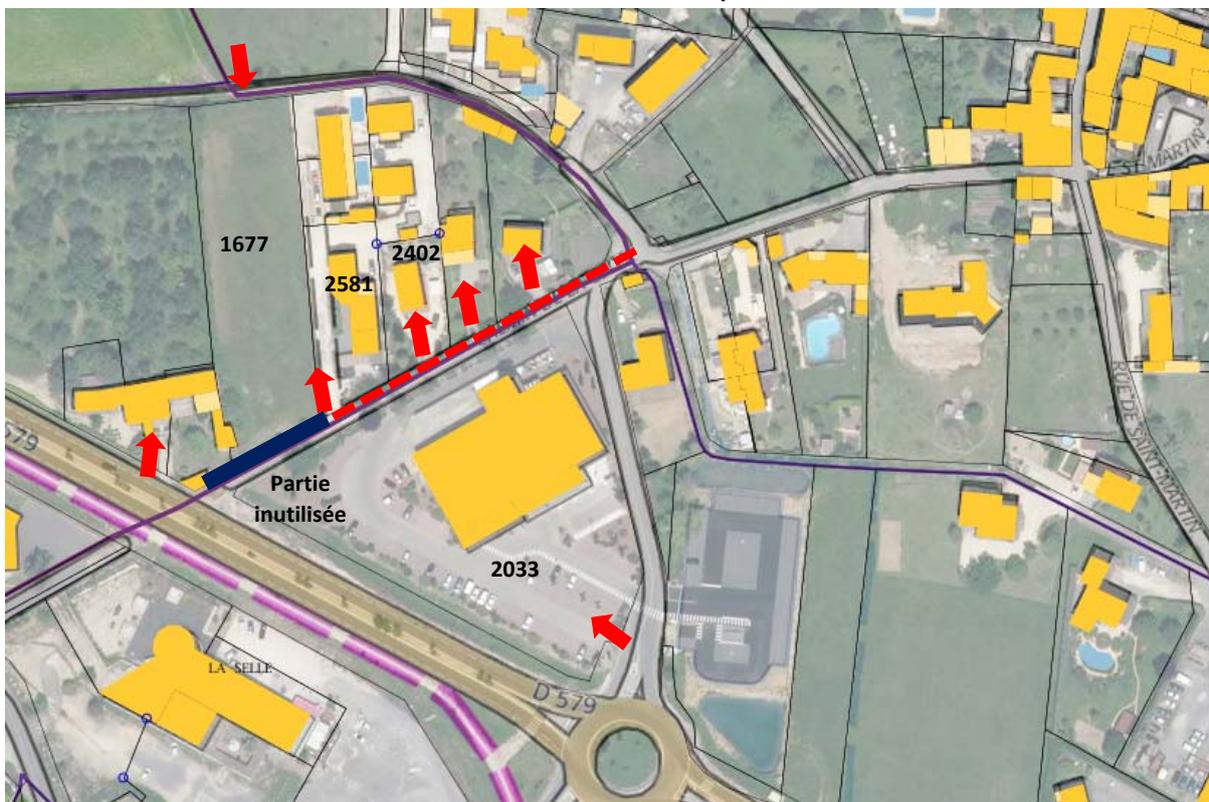
2.2. Modification de l'emprise

Le chemin de la Celle permet de desservir les habitations situées au nord du Chemin. Le dernier accès se situe au droit de la parcelle B 2581. La parcelle agricole n° B 1677 est accessible par le nord. La portion du Chemin de la Celle situé le plus à l'ouest n'a plus d'utilité en termes de desserte des parcelles riveraines au nord.

Dans le cadre de l'aménagement des abords du commerce situé au sud de la voie, sur la parcelle B 2033 : cette emprise permettrait d'améliorer le fonctionnement des circulations autour du bâtiment.

Il est donc envisagé par la commune de procéder à un déclassement d'une partie du chemin de la Celle aujourd'hui non utilisée. Cette partie du chemin déclassée sera vendue au commerce. La surface à céder représente 234 m².

Illustration des accès aux parcelles



3.

DEROULEMENT ET INTERET DE LA PROCEDURE

Le présent dossier de déclassement d'une partie du chemin de La Celle est soumis à une enquête publique (conformément au Code de la voirie routière- art R141-4 à R141-10) pour une durée de 15 jours, dont les dates et les modalités sont précisées par arrêté municipal.

Il est précisé que le nouveau tracé du chemin de La Celle ne remet pas en cause le principe de desserte des propriétés riveraines.

A l'issue de l'enquête publique, le Conseil Municipal pourra entériner par délibération le déclassement d'une partie du domaine public et valider le nouveau tracé du chemin de La Celle afin de faire réaliser les actes administratifs nécessaires à la cession de la portion de voirie ainsi déclassée.